

Le Hall omnisports « Michel Daerden », nouvel écrin du sport à Herstal



A Herstal, la nouvelle infrastructure vient compléter une offre déjà très riche.

Une piscine communale rénovée de fond en comble en 2005, un tout nouveau hall omnisports construit en 2007 sur la plaine Emile Muraille, à La Préalle sur les hauteurs de la ville : quand la région wallonne a reçu la demande de subsides de Herstal pour la construction d'un autre nouveau hall, en 2008, des sourcils se sont froncés. Herstal avait déjà été bien servie et le dossier paraissait mal embarqué. Mais il était en béton : le besoin en infrastructures de qualité était criant dans une ville où la pratique sportive est, de très longue date, une véritable marque de fabrique.

« *Le besoin était énorme* », souligne l'échevin en charge des Sports, Franco Ianieri. « *Notre ville de 40.000 habitants compte plus de 120 clubs sportifs, de très nombreuses écoles, et le hall de La Préalle était complètement saturé dès son ouverture !* »

A La Préalle, ce sont en effet près de 220.000 sportifs qui pratiquent chaque année quantité de sports : basket, badminton, mini-foot, handball, judo, karaté, MMA, danse, kaérobic, krav maga, kickboxing, tennis de table, athlétisme, escalade. Mais il y avait aussi bon nombre de clubs

et de sportifs qui devaient toujours trouver refuge dans une autre infrastructure sportive, le très vétuste Hall de « La Ruche » en plein centre-ville. Exactement là où la Ville de Herstal souhaitait installer son tout nouvel Hôtel de Ville (inauguré en septembre 2015) : au moment de l'inauguration du Hall de La Préalle, en 2007, on savait déjà que celui de La Ruche allait être démoli.

Il fallait trouver une solution pour les nombreux sportifs fréquentant les lieux (notamment 16 clubs de mini-foot, deux clubs de handball et de très nombreuses écoles). D'où le projet de construire une nouvelle infrastructure et la demande de subsides déposée auprès du ministre wallon des Infrastructures sportives,

Michel Daerden, qui finira par signer la promesse de subsides à quelques semaines de sa sortie de charge, en 2009.

« *C'est un juste retour des choses qu'on ait donné son nom à notre Hall* », précise Franco Ianieri. « *Il a tant fait pour le sport en Wallonie et à Herstal en particulier. Et, clairement, sans lui, cette nouvelle infrastructure n'aurait pas pu voir le jour.* »

On ajoutera que le bourgmestre de Herstal, Frédéric Daerden, n'est autre que le fils de l'ancien ministre, décédé en 2012 : l'hommage rendu par le hall « Michel Daerden » est double.

Pour installer son nouveau Hall, la Ville a d'abord envisagé un terrain



situé près de la célèbre FN-Herstal mais on se trouvait là en zone très densément bâtie et il fallait exproprier. Au final, le choix s'est posé sur un terrain communal, idéalement situé rue de l'Abattoir, juste à côté des grands boulevards qui desservent la ville en longeant la Meuse. Il y avait là des forains installés de très longue date qu'il a fallu reloger ailleurs mais l'emplacement était idéal : très près des grands axes de mobilité, à deux pas du nouvel Hôtel de Ville et juste en-dessous de la piscine communale.

Le Hall Michel Daerden a finalement été inauguré le 13 novembre 2015 après 20 mois de travaux. Il dispose d'un grand plateau de 44 mètres sur 22, qui est utilisé par les écoles de Herstal, les nombreux clubs de mini-foot, le club de volley de Juprelle et deux clubs de handball. Le plateau est garni de gradins pouvant accueillir 300 spectateurs et plusieurs événements d'envergure internationale y sont déjà annoncés (en boxe, aikido, billard). Outre le grand plateau, le hall est doté d'une plus petite salle polyvalente qui accueille principalement des arts martiaux, très pratiqués à Herstal : taekwondo, aikido, jiu jitsu, boxe anglaise, viet vo dao, multi martial arts. Une deuxième salle est réservée au club de... billard (Billard Club Herstalien), qui compte 80 pratiquants et identifie en ses rangs un joueur de niveau international, Roland Forthomme.



En outre, l'infrastructure offre bien sûr de toutes les facilités nécessaires à la pratique sportive : vestiaires, casiers de rangement, local pour le matériel. Il dispose aussi d'une cafétéria dont la gestion est assurée par une ASBL créée par cinq des clubs sportifs fréquentant l'établissement. Et le hall Michel Daerden est résolument moderne dans sa conception : il est doté de panneaux solaires et photovoltaïques pour la production d'eau chaude sanitaire et la salle de billard et la salle polyvalente bénéficient d'un système de renouvellement de l'air afin de permettre aux usagers de pratiquer leur sport dans des conditions optimales.

Les travaux de construction de l'infrastructure ont coûté en tout 4,021 millions d'euros, dont 2,65 millions de subsides régionaux.

Pour assurer son fonctionnement au quotidien, le hall est piloté par un gestionnaire assisté de trois adjoints. En y ajoutant le personnel d'entretien et ouvrier, ce sont en fait huit nouveaux emplois qui ont été créés grâce à la construction de ce nouveau hall.

Du point de vue de la mobilité, on l'a dit, le hall est parfaitement situé. Il est très aisément accessible en voiture depuis les grands boulevards urbains qui relient Herstal à Liège d'un côté et à Oupeye et Visé de l'autre. Il y a plusieurs accès autoroutiers à quelques centaines de mètres à peine. Pour accueillir ses visiteurs et pratiquants, le hall dispose aussi d'un grand parking de 135 places. Très intéressante également est la proximité du hall avec l'hyper-centre de la ville de Herstal : des cheminements piétons permettent de rejoindre le hall en quelques minutes depuis le tout nouveau centre administratif et la place Jean Jaurès, véritable cœur de la ville, et depuis la piscine communale.

En tout, on attend dans le nouveau hall, environ 112.000 sportifs par an, soit 2.450 par semaine. Parmi



eux, il y a tous les membres des clubs sportifs, bien sûr, mais aussi environ 580 élèves des écoles du centre de Herstal chaque semaine. Le hall peut également accueillir les activités de « L'école des sports », créée par la Ville de Herstal pour permettre, à prix très doux, aux enfants âgés de 9 à 14 ans de pratiquer, deux fois par semaine, un sport de leur choix parmi plusieurs propositions, avec l'encadrement de moniteurs professionnels. On y retrouvera aussi certaines activités du « Pass'sports seniors » mis en place à Herstal : ce programme permet aux plus de 55 ans inoccupés de s'adonner à une pratique sportive encadrée par des moniteurs, trois fois par semaine. Pas moins de 125 Herstaliens participent à ce programme.

« La volonté à Herstal, qui présente une moyenne de revenus parmi les plus basses de la région, a toujours été de favoriser un accès à tous de la pratique sportive », souligne le bourgmestre Frédéric Daerden. « Ce nouveau hall nous permettra de poursuivre cet objectif, en mettant à la disposition de notre population une infrastructure de proximité de grande qualité. »

Et avec le hall Michel Daerden, Herstal est, plus que jamais, une véritable « ville sportive ».

● Pierre MOREL

Chargé de communication de la Ville d'Herstal

-> Fiche technique complète du centre sportif à la page suivante

Fiche technique : CENTRE SPORTIF MICHEL DAERDEN (HERSTAL)



DESCRIPTIF DE L'EQUIPEMENT
Commune: Herstal
Superficie totale: 2500 m²
Année de mise en service: 12/2015
Durée des travaux: 36 mois
Coût total: 4.021.646,02 €
Subventions: 2.650.750 €
Maitre d'ouvrage: Ville d'Herstal
Maitre d'oeuvre: Ville d'Herstal
Architectes associés: Altiplan
Bureaux d'études: Bel

LES SURFACES	Surface	Type de sol	Sports pratiqués
Salle sportive principale	970 m ²	Taraflex (Gerflor)	Handball, Volley, Mini-foot, (basket, badminton)
Salle annexe 1	402 m ²	Polyurhétane	Aikido, Vietvodao, Taekwondo, MMA, Jujutsu, boxe anglaise
Salle annexe 2	262 m ²	Polyurhétane dur	Billard
Terrains extérieurs	NON		
Vestiaires joueurs	8		
Vestiaire arbitre	3		
Zones spectateurs/tribunes	265 pl		
Cafétaria	3		

FONCTIONNEMENT
Mode de gestion: Communal
Effectif (équivalent temps plein): 4+4 (28h)
Nombre d'heures d'ouverture: 114h par semaine
Fréquentation moyenne: inconnu
Spécificités techniques <ul style="list-style-type: none"> • Chauffage: Air pulsé • Eclairage: TL • Ventilation: Air pulsé

VOCATION
de 1 : usage faible, à 5 : usage dédié
Compet' <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Loisirs <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Scolaire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

ACCESSIBILITÉS	
Parking véhicules	v
Parking vélo	v
Bus/Tram	
Accessibilité PMR	

LES SERVICES	
Aires de jeux	
Salle de fitness	
Station de lavage vélo	
Vestiaires accessibles de l'extérieur	
Brasserie/Restaurant	v (3 cafeterias)
Salle réunion/réception	v

PRESTATIONS
Ecole de gymnastique

COORDONNÉES
Centre Sportif des Ascenseurs Quai de l'abattoir, 65 4040 Herstal 04/264 57 35 vanantwerpen.eric@hotmail.com www.herstal.be